L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 75 rue de Ursulines.

NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI MATIN, 24 FEVRIER.

FEUILLETON.

LA CAPE ET L'EPEE.

PREMIÈRE PARTIE.

LE COMTE DE MONTESTRUC.

XV—(Suite.)

A l'heure où la représentation devait avoir lieu, une foule brillante se rendait dans l'hôtel de Mlle de Montluçon, tout étincelant de mille feux. Un observateur attentif eût pu remarquer dans cette magnifique mondaine, parée du cavalier sec, robuste, et grand, dont le visage basané était coupé en deux par une formidable moustache fauve dont les pointes aiguës se tordaient le long de ses joues. Vêtu d'un riche vêtement de couleur sombre et empaqueté dans une cape de velours, il se glissait parfois auprès de personnages inquiets auxquels il parlait bas à l'oreille et qui se dispersaient ensuite dans les jardins ou parmi les groupes de laquais stationnant autour des portes et dans les vestibules.

Un instant ce grand diable d'homme rencontra M. de Loudéac, et en passant l'un près de l'autre, ils échangèrent quelques paroles à demi voix, rapidement; après quoi le chevalier rentra dans les courses en frétillant.

M. de Chivry achevait de s'ajuster en chevalier mûre et n'attendait plus que le signal pour monter sur la scène.

—Tout va bien, murmura Loudéac qui s'approcha.

—Vous dites?.... demanda Orphise, que deux ou trois suivantes entouraient, piquant une épingle dans un noeud de dentelles, ou d'un coup de peigne relevant une boucle rebelle.

—Je dis que tout marche à souhait, répéta le chevalier. Je crois même que le résultat de cette soirée dépassera nos espérances.

On frappa les trois coups et le spectacle commença.

Le tableau auquel Hugues s'était adressé sur la recommandation de M. de Chivry avait fait merveille. Jamais chevalier castillan du temps d'Isabelle et de Ferdinand-le-Catholique ne parut à la cour de Grenade avec un costume plus galant. Ému par la nouveauté de la situation, la profusion des lumières, la magnificence des ameublements, la vraisemblance de l'intrigue, mais surtout par le sourire et le rayonnante beauté d'Orphise, Montestruc déployait une verve qui lui valut mille applaudissements. Il y eut un instant où, tombant aux pieds de la belle infante réduite à ses captivités, il lui jura de se dévouer à son service avec de tels transports, un accent si sincère et si sincère, une passion si contagieuse, que Mlle de Montluçon oublia un moment dans celui de ce jeune vengeur inconnu à ses genoux. L'assemblée ravie applaudit toute entière dans l'enchantement. Ce succès, la princesse Mamani qui portait des voiles brodés d'or et des robes étincelantes de pierreries d'une sultane traitée par son maître, le partagea. Dans une scène où elle souffrait des blessures d'une indélicate tout à coup révélée, elle fit voir une si poignante jalousie et eut de si accentué qu'on pût la comparer aux plus fameuses tragédiennes. Des larmes coulèrent de tous les yeux.

Cependant le personnage mystérieux à qui Loudéac avait parlé disséminait sa présence dans un coin de la salle où des draperies suspendues aux murailles l'enveloppaient d'ombre. Ses yeux brûlaient comme ceux d'un oiseau de proie.

Quand vint la première fois la princesse Mamani partit sur la scène, il tressaillit et son corps se pencha en avant comme s'il voulait s'élancer.

Elle! elle! murmura-t-il.

Une pâleur étrange s'était répandue sur son visage et une sorte de tremblement convulsif en agitait les muscles.

Elle revint et de nouveau ses regards d'aigle hérétique leur elle avise une extraordinaire acuité. Sa poitrine se soulevait comme un homme ivre qui tout à coup un fantôme vient de se dresser.

Vers la fin de la représentation, Loudéac, qui n'avait plus à paraître sur la scène, se glissa auprès de lui. L'inconnu se baissa vers lui avec une force dont il ne se rendait pas compte et qui étonna le chevalier.

Laquelle dois-je enlever, dites, la princesse? reprit-il d'une voix étranglée, que ce cette mauresque brune que je vois et celle qui saille tant de perles et de diamants à ses cheveux noirs?...

—La princesse Mamani?

—Oui!.... oui, la princesse Léonora Mamani!

—Vous la connaissez donc?

L'homme aux moustaches fauves passa la main sur son front moite.

—Je l'ai rencontrée autrefois, à Florence.... mais tant d'événements se sont passés depuis lors, qu'elle me semble appartenir au royaume des ombres!.... Ce n'est pas elle?

—Eh! non.... c'est l'autre....

—Celle qui porte une écharpe d'azur?

—Oui, la blonde, celle qui tempête le rôle de l'infante, Mlle de Montluçon enfin.

—Ah! fit le capitaine avec un soupir de soulagement.

—Mais qu'avez-vous? Votre main est froide comme le marbre, et l'on dirait la neige sur votre visage!

—Ce n'est rien.... une impression qui m'est parfois dans les lieux enfermés où une foule est agglomérée.... Cela se passe au grand air.....

Il faisait un pas pour se retirer, lorsque, se ravisant:

—Ce jeune homme qui porte le pourpoint satin rose du chevalier castillan, vous l'appelez?....

—Le comte de Chatgerpaul.

—Ce nom ne me dit rien.... Sa voix, quelque chose dans son air, avaient réveillé de lointains souvenirs.... Je me trompe, sans doute.

Le tonnerre d'applaudissements l'interrompit; la représentation était finie et le rideau tombait.

Inconnu resta les plis de sa cape autour de ses épaules, et soulevant un pan de la draperie se dirigea vers le jardin.

A tout à l'heure! lui cria Loudéac, tandis que la compagnie, reposant les chaises de feuillaison, se précipitait au-devant de Mlle de Montluçon, qui apparaissait au bout de la galerie, suivie de M. de Chivry et de M. de Montestruc.

La princesse marchait lentement à l'écart, les bras nerfs sous son voile d'or.

La foule des gentilshommes entourait Orphise et se répandait en éloges où elle la comparait aux divinités de l'Olympe. Les danses qui tout à l'heure battaient des mains se pressaient autour de Montestruc et le complimentaient.

Vovez, disait l'une, en tournant vers ses yeux humides, vous m'avez fait pleurer.

Quant à moi, disait une autre, j'avoue que si l'on me parlait de la sorte, avec une éloquence si passionnée, une flamme si pénétrante, j'aurais grand peine à me défendre.

La princesse Léonora traversa lentement ses s'arrêtent cette foule qui l'accablait de marques d'admiration, et, sans répondre aux hommages qui la poursuivaient, gagna une porte au fond d'une galerie. Un instant après elle se perdait dans la solitude du jardin où des verres de couleur tremblaient dans le feuillage.

Quand elle eut gagné un coin plus sombre où le bruit de la fête s'éteignait, elle s'assit sur marche et laissa tomber sa tête sur sa poitrine. Elle n'était plus soutenue par la fièvre du jeu et son orgueil de patricienne: le souvenir de ce qu'elle avait souffert pendant cette représentation lui revint à la pensée, et deux larmes qui grossissaient lentement sous ses paupières roulèrent le long de ses joues.

Un cet instant une ombre se dressa devant elle au détour d'une allée, et ce même inconnu qui tout à l'heure avait si brusquement quitté Loudéac, posant une main sur son bras, la tira de sa douloureuse rêverie.

—Ainsi donc, vous aussi, vous pleurez!

Un frisson passa sur le visage de la princesse, qui changea de couleur.

—Orfano! c'est-elle, ici, vous!

—Oui, ce même Orfano qui vous a tant aimée et qui croyait que son cœur n'était plus rempli que de cendres! Je vous ai vue sur ce théâtre où je ne sais quels vers semblaient de votre bouche, et tout mon être a frémi! Je ne croyais plus vous rencontrer jamais depuis les jours lointains où, du pied, vous avez repoussé mon amour. Je vous retrouve.... vous pleurez, et je sens que tout le sang qui gonfle mes veines est à vous!

—Oui, il y a longtemps!.... Combien d'années! je ne sais plus, mais si j'ai dû vous faire souffrir, vous êtes bien vengé, allez!

Alors, la tête basse, la voix âpre, les lèvres pâles, et comme se parlant à elle-même:

—Moi aussi je l'ai connue la jalousie, et je connais les larmes!.... Comme il la caractérisait! De quel accent il lui disait ces yeux chaque parole est un aveu! Et comme elle semblait heureuse de l'entendre! Cet amour lui faisait une parure, elle en était plus belle. Et tout cela près de moi qui ne voit même pas!

Elle s'appuya au tronc d'un arbre et resta un instant silencieuse.

—Il faut si vous venger, frapper, punir! Dites un mot, je suis prêt! murmura l'étranger.

La princesse regarda Orfano comme si elle fut sortie d'un rêve; puis faisant un effort pour se ressaisir elle-même:

—Que faites-vous ici!.... Qui vous y amène? Pourquoi? Dans quel but?.... Quel hasard vous a poussé dans cette ville!.... Quelle aventure vous a fait sortir de l'Italie!.... D'où venez-vous! où allez-vous?

Un rire sauvage éclata à la bouche d'Orfano.

—Demandez donc à cette feuille morte que je foule du pied quel vent l'a arrachée de l'arbre dépouillé! Demandez lui où elle va! La cause de mon malheur a un nom.... vous le connaissez. Elle s'appelle Leonora.... J'ai fui sa colère, j'ai fui son dédain.... et depuis ce jour je vais de ci de là, au gré de je ne sais quelle fantaisie ou de quelle misère, un jour conduit par la haine, un jour poussé par une envie furieuse de tuer ou d'être tué.... Ce que j'étais, je l'ai laissé là-bas où je vous ai connue.... Si descendu la pente, j'ai roulé.... qu'importe ce que je pouvais devenir!.... vous ne voulûtes pas m'aimer!

—Et maintenant cet Orfano de Monte-Rosso, qui avait des palais et des châteaux, est un aventurier, n'est-ce pas!

—Et un cortège de passions cadavéreuses hurle derrière lui! Le marquis s'est fait bandit.

Un nuage assombrit son visage.

—Et pourquoi.... Je ne pouvais pas reprendre... je ne pouvais pas reprendre... si je n'avais touché votre cœur, quel homme n'essaye vous pas fait de moi!.... Pour vous, tout m'est été facile!.....

—Et pouvais-je, dites, accepter le don d'une main ensanglantée par un forfait? ....Ah! mon cœur s'est révolté à la pensée du nom que vous m'offriez.....L'avez-vous su garder, dites!

—Laissons cela, fit l'Italien en frappant du pied avec violence.....Le passé est mort!.....J'apportêtre corps et âme aux aventures.....Chaque jour a la séance, et l'une brisée une autre commence! Quand elles me manquent pour mon propre compte, je m'associe volontiers à celles d'autrui.

—Est-ce quelque chose de semblable qui vous amène ici?

—Peuh! une bagatelle!... une femme qui, à ce que j'ai pu deviner, résiste à son galant, et que je me suis chargé d'aller lever pour lui épargner les ennuis de la réflexion.....

—Mlle de Montluçon, peut-être!

—Oui, c'est bien ce nom.... Une blonde qui aurait été belle si vous n'avez pas été à son côté.... Un peu de violence l'aidera à être heureuse... et tout finira par un mariage. Il se peut, m'a-t-on dit, qu'un cavalier, qui la regarde d'un air tendre, se jette à la traverse de nos projets.... j'ai pour mission de ne point le ménager.... et je ne m'en voudrai pas si un coup d'épée le jette trop rudement par terre.

—Ce cavalier, le connaissez-vous?

—Je l'ai aperçu tout à l'heure.... Il a le regard d'un homme en passe de se pousser dans le monde, si on lui en laisse le temps. Il s'appelle, je crois, le comte de Chargepaul.

La princesse réprima un cri prêt à jaillir de ses lèvres, et faisant un pas pour abriter son visage dans l'ombre d'une charmille:

—Si je plaçais ma main dans la vôtre, Orfano, et si je demandais au marquis de Monte-Rosso de me rendre un service; si je le lui demandais en souvenir de cet amour qu'il a su pour Léonora au temps où il la voyait dans les jardins de son père, à Florence, dites, le lui refuserait-il?

Quelque chose d'humide parut dans les yeux du gentilhomme déchu; il avança sa main nue, humblement.

Vrai, comme autrefois vous mettriez cette main adorée dans celle que voilà!

—Vous pouvez la prendre si vous me jurez de faire aujourd'hui ce que je vous dirai.

—Je vous le jure!

La main fine et blanche de la princesse se posa dans la rude main de l'aventurier. Il la porta lentement à ses lèvres.

Ah! ma jeunesse! murmura-t-il.

—Vous valiez mieux que votre destinée, Orfano, mais rien ne peut faire que ce qui a été ne soit pas!.... J'emporterai du moins de cette rencontre qui sera probablement la dernière, un bon souvenir....

—Parlez, répéta Monte-Rosso qui avait retrouvé l'accent de l'attitude d'un gentilhomme, que faut-il que je fasse?

—Je ne sais par quels moyens et avec quels complices vous voulez mener à bonne fin cette entreprise coupable.... mais je ne veux pas qu'il existât une seule!.... Je veux que Mlle de Montluçon, chez laquelle je suis, reste libre.... Vous ne porterez donc pas la main sur elle et, vous et les vôtres, vous partirez d'ici sur-le-champ.....

(A continuer.)

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Connexions de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nlle-Orléans.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le bon steamer **Emma** marchera et à mons pression Capitaine Hanover, CAMELIA.

partira, pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi; le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI le bateau ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington. Retour: il quittera Old Landing le mardi et le vendredi à 8 heures du matin à Madisonville tous les LUNDIS et JEUDIS matin.

Il ne sera positivement pas rapporté très agréé le départ du convoi précédent causé à l'arrivée du que le bateau dit sortir.

Le soir pour sera régulier à moins de mauvais temps ou de brouillard.

Par suite du mauvais état du wharf de Levingston, le Camélia ne s'y arrêtera que quand le capitaine jugera qu'il est prudent de le faire.

C. M. SORIA, Agent.
15 mai Aux Nos 15 et 20 rue de l'Union.

Vicksburg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 4 h. P. M.
Bateau à vapeur **NAVARRE**,
T. P. Lanham, capitaine,
J. F. Moss, commis.

Ce bateau de première classe fera le service régulier de la Nouvelle-Orléans à Vicksburg et Davis Bend, comme il est dit ci-dessus.

A Vicksburg, il fera jonction avec les bateaux faisant les voyages des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower, ainsi que le lignes Anchor qui fait les voyages réguliers de Memphis, Cairo et St. Louis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. JANNEY 117 Commune et
HITE & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.
5août—1m

Bateau Régulier du Grand Ecore.

Départ, tous les MERCREDIS à 5 heures P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Alexandria, débarcadères Newman et Barbin et tous les débarcadères intermédiaires de la Rivière Rouge. Le bateau à vapeur, d'un très faible tirant d'eau,
SEMINOLE,
capitaine M. C. Mitchell, commis Jos. C. Robbins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, pendant toute la saison des hautes eaux. Le bateau sera placé par un bateau plus gros lorsque l'état de la rivière le permettra.

Pour frêt et passage, s'adresser à
LORD & MCPEAKE, Agents.
25 juillet—1m. No. 6 de la rue du Camp.

Peoples New Orleans and Grand Ecore Packet Company.

Départ, tous les Samedis à 5 P. M.

POUR Grand-Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Cotile, Alexandrie, Norman, Barbin, ainsi que tous les débarcadères de la Rivière Rouge; le bon bateau à vapeur
BEADISH JOHNSON,
JOHN HEINN, capt.
Ed. BURK et J. O. Jeffries, commis.

Partira comme il est dit ci-dessus.
Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
LORD & MCPEAKE, 66 Camp.
N. O. DONOHUE 29 juin—1m

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.

Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M.

Pour Fort de Russey, Barbin, Norman, Alexandria, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur
NOUVEAU BART-ABLE
R. SINNOTT, capitaine; GEO. C. HAMILTON, com
Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
N. M. CARTER, 23 rue du Camp,
HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas,
BRITTON & KIPLER, 106 rue Commune.
ADAMS & WOLFE, 8 Commercial Place.
24 déc.—

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis à 5 h. Pour Washington, Opelousas, Fort Barré, Simmsport, Charleville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.
MERTLA,
W. Burton, capitaine
J. S. Schmidt, commis.

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du frêt et des passagers pour tous les ailleurs du Bayou des Glaises, faisant sa jonction avec le bateau *A. Minnie de Simmsport.*

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
BRITTON & KIPLER,
No 106 de la rue de la Commune.
4 août—6m.

POUR LES OPELOUSAS.

Départ, tous les Mardis, à 5 h. P. M.

Pour Washington, Fort Barré, Simmsport, Charleville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur
EXA No 16.
C. C. Foket, capitaine,
T. H. Murph et R. Tompkins, commis.

Il prendra du frêt et des passagers pour tous les débarcadères du Bayou des Glaises, ainsi que du frêt pour la Côte.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
HITE & CARLIN, No. 4 de la rue Tchoupitoulas,
LOW & McPEACKE, No 66 de la rue du Camp.
14 janvier

Attakapas et Atchafalaya.

Départ, MERCREDI, 17 février, à 4 heures P.M.

Pour Simmsport, Charleville et tous les débarcadères intermédiaires de la rivière Atchafalaya et du Bayou Chêne, pour Patterson, Washington, Franklin, Charenton, Jeanerette, la Nlle-Ibérie, Frasse Pointe, St-Martinville et tous les débarcadères du Bayou Teche. Le bateau à vapeur et d'un faible tirant d'eau
IDA,
capt. J. F. FORGAY, commis, A. MEYNIER Sr.

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à
HITE & CARLIN,
mai 17 No 4 rue Tchoupitoulas.

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la Côte, de Baton Rouge et du débarcadère de Walt.

DEPART tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et tous les VENDREDIS, à 4 heures A. M., à dater de VENDREDI, 22 octobre. Le bateau à vapeur
B. L. RODGE,
Capitaine P. Mc. Elroy,—Commis, F. Barreron et J. A. Cousteau.

Retour—tous les DIMANCHES et MERCREDIS soir.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON, No 30 de la rue Conti.
14mai—12m

Paquebot de la Côte et de Lafourche.

Jusqu'à Thibodeauxville.
Deux fois la semaine. Pour la côte et Lafourche.
Le bateau à vapeur
HENRY TETE,
Capitaine J. F. Acosta,
Commis P. A. Charles.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS soir à 4 heures et tous les SAMEDIS soir à 4 heures.

Retour: il partira de Donaldsonville tous LUNDI et VENDREDI matin, il descendra la côte le lendemain.
16 juillet—1an

Pour la Côte au-dessous de la ville.

La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère de Convent et le White Hall Saw Mill—Trois fois par semaine.—Le bateau à vapeur
MARY IDA,
Capitaine J. A. Rein; commis J. L. Boyd,

Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES pendant le jour.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
P. J. COMAUX, 30 rue Conti.
12m—3m

Paquebot de la côte et du Collège Point.

Trois fois la semaine.

Le Steamer
WAWENOCK,
CAPTAIN BODULE ELFERT.

Partira de la Nouvelle-Orléans tous les mardis et jeudis à 11 heures du matin, et le dimanche à 4 heures du matin. Il arrivera le lundi, mercredi et vendredi.

Le frêt n'est débarqué qu'un jour par jour.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord.
5 fév—3m

Pour la Côte au-dessous de la ville.

Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à midi.

Pour les forts, la station de la Quarantaine Rouge, toutes les habitations et tous les débarcadères, le bateau à vapeur
ST. MARY,
A. et et fin marchant, capitaine Fred Probst, r.c. Tremoulet et J. Kaufmann, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le bateau sera placé par un bateau plus gros lorsque l'état de la
4 déc—

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.

LIGNE POSTALE DE NEW-YORK AU HAVRE.

[illegible]

FRANCE, Pointis, commandant, 12 février.
FRANCE, Prudhomme, commandant, 4 mars.
VILLE DE PARIS, Landais, commandant, 18 mars.

[illegible]

C. H. ALLEN,
Agent, No 1 Rue Condé.

LIGNE DE STEAMERS DU HAVRE — DE LA — NOUVELLE-ORLEANS.

Les nouveaux steamers, qui sont de première classe et voyagent dans partie comprenant ouvert expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, directement.

DEPARTS.
PELAYO,
RIVERA,
QUEVEDO.

CASTELLAR,
CORTES,
GOLDEN.
(Appartenant au connaissement.)

Ils seront le bateau en tout temps, sans exception. Pour frêt ou passage, s'adresser à
F. INGATE, agent,
No 34 de la rue de l'Union,
Nouvelle-Orléans.
20 juill—1an

STEAMERS—LIVERPOOL

LIGNE D'ETAT.

STATE OF LOUISIANA, [illegible]
STATE OF RICHMOND, [illegible]
STATE OF ALABAMA, [illegible]
STATE OF VIRGINIA, [illegible]
STATE OF PENNSYLVANIA, [illegible]
STATE OF GEORGIA, [illegible]
STATE OF NEVADA, [illegible]
STATE OF FLORIDA, [illegible]
STATE OF INDIANA, [illegible]

La compagnie étant des traites payables sur demandes, et qui sont servir de traites sur Londres de la Grande Bretagne, de l'Irlande et de l'Europe.

Des billets payables à vue pour ceux qui voudront les prendre qui seront servir de traites sur les parties qui seront leur leur demandé.

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement.

Le steamer **STATE OF ALABAMA**
partira de ce port, samedi 28, Troisième district, via la ville de Liverpool, Grand Vue-Canal, le
S'adresser à
E. K. MILLER & CO., Agents,
Au No 34 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.
Stulles—1an

BREMEN.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREMEN et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Havre, à Southampton et la Havane.

Les [illegible] de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD partiront comme il suit:

Départ:	DE BREMEN.	DE NLLE-ORLEANS.
Hannover...	11 janv.	17 fév.
Frankfurt...	7 fév.	14 mars.
Hannover...	4 avril.	9 mai.
Frankfurt...	27 avril.	30 mai.

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Havre et à la Havane, et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton. Ainsi ils offrent un moyen de débarquer les passagers et le frêt.

FRIS DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Havre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambre..... [illegible] or.
Entrepont..... [illegible]

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton—ou Havre ou à Brême:

Chambre..... [illegible] or.
Entrepont..... [illegible]

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambre..... [illegible] or.
Entrepont..... [illegible]

Pour plus ample renseignements, s'adresser à bord de la Malle, ou à [illegible], Agent, Rue Carondelet.

Pour frêt ou passage, s'adresser à
[illegible]

Pour New York directement.

Ligne des steamers Clipper [illegible] entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

GRYNN LIGNE DE COMPOSE
Des steamers suivants
KINGSBOROUGH,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CONTRE,
Le steamer
CORTES,
Frederick, commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Tchoupitoulas

DIMANCHE, 28 février, à 11 h. A. M.

Cette ligne vend du frêt et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREMEN et le HAVRE.

Pour frêt ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 61.

POUR VERA CRUZ.

Tampico, Tuxpan, Campeche, Progreso, La Havane et New-York.

LIGNE de steamers de la malle, de New York, de la Havane et du Mexique.

La ligne est composée des steamers
CITY OF MEXICO.....Capt. W. R. Sherwood,
CITY OF MERIDA.....Capt. J. W. Reynolds,
CITY OF HAVANA.....Capt. T. J. Philips

Le steamer
CITY OF MEXICO,
Commandant W. R. Sherwood,
partira de son quai, en face de la rue Calliope, (ex District), le SAMEDI, 15 mars, à 5 heures du matin.

Passage pour Vera Cruz.....$60. en or.
F. ALEXANDER & SONS,
32 Broadway, New York,
Pour frêt ou passage, s'adresser à
J. M. WITHERSPOON, Agent,
Au No 66 de la rue Commune.

Le steamer CITY OF HAVANA partira le 5 avril.
13 nov—1an.

Philadelphie via la Havana.

PHILADELPHIA AND SOUTHERN MAIL STEAMSHIP COMPANY.

POUR PHILADELPHIE via la HAVANE.

Vraisemblement la malle des Etats-Unis.

JUNIATA, capt. J. W. Catherine, 1200 tonneaux
YAZOO, do. J. D. Barrett.....1000 tonneaux
C. W. LORD, do. L. Coffin.....1000 tonneaux

Départ, VENDREDI, 28 février, à 5 heures P. M.

Le bon steamer de 1ère classe,
C. W. LORD,
Commandant L. Coffin,

Partira de son quai, en face de la Place d'Armes, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Passage pour la Havane (monnaie des E.-U.)..$20
Passage pour Philadelphie.....$25
Billet donné à New-York pour tout le voyage..$30

Pour frêt ou passage, s'adresser à
EDWARD A. YORKE, Agent,
au coin des rues Carondelet et Gravier
4 nov—1an.

BILAN DE LA BANQUE NATIONALE DE LA NLLE ORLEANS.

A la clôture des affaires du 9 octobre 1874.

RESSOURCES

Prêts et escomptes.....	393,793 32
Traites sur banques.....	1,477 60
Bons des E. U. pour garantir la circulation.....	300,000 00
Autres actions, Bons et hypothèques.....	2,350 00
Dû par des agents de rachat et de réserve.....	3,377 50
Dû par d'autres banques nationales.....	6,207 51
Dû par des banques et des banquiers d'Etat.....	800 07
Propriété bâtisses, mobilier et ustensiles.....	10,000 00
Dépenses courantes et taxes payées.....	6,140 13
Primes payées sur bons des E. U.....	24,000 00
Chèques et autres items en comptant.....	800 00
Echanges pour la Chambre-Compensation.....	38,207 61
Billets d'autres banques nationales.....	20,377 00
Petite monnaie y compris les nickels.....	900 00
Espèces.....	9,156 00
	344 00
Billets Legal Tender.....	70,000 00
Cinq pour cent, fonds de rachats.....	6,400 00
Total.....	$974,000 00

PASSIF

Capital payé.....	$200,000 00
Surplus.....	1,000
Autres profits non payés.....	10,000 00
Billets de la Banque nationale en circulation.....	270,000 00
Dépôts individuels.....	392,000 00
Certificats de dépôts payables sur demande.....	2,000 00
Certificats de dépôts à terme fixe.....	2,000 00
Dû à d'autres banques nationales.....	800 00
Dû à des banques et à des banquiers de l'Etat.....	3,700 00
Total.....	$974,000 00

Nous, John E. Fyer, caissier de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, jurons que le rapport ci-dessus est vrai et exact, à notre connaissance et croyance.

JOHN E. FYER, Caissier.

Signé sous serment pardevant moi, le 7 octobre, 1874.
GEO. W. CHERRY,
Notaire Public.

Vérifiés:
A. CHAPPET,
SIGMOND HATE,
J. S. SUIRDAU.

CHEMINS DE FER.

THE MOBILE LINE.

[illegible]

C. H. ALLEN,

[illegible]

LIGNE DE BROOKS.

[illegible]

C. H. ALLEN,

[illegible]

Chemin de Fer Pontchartrain.

[illegible]

GRAND-CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

[illegible]

Compagnie d'Assurance du Peuple DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, No 5 de la rue Carondelet.
TROISIEME ETAT ANNUEL

Conformément aux réquisitions de ses Chartes, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1874.

Sur risques d'incendie.....	$48,000 00	
" de rivières.....	2,000 00	
" de mer.....	3,000 00	
Total des primes.....	$54,000 00	
Du pour risques non expirés pour 1875.....	22,000 00	
En main, primes remboursées.....	1,977 00	
Montant net des primes reçues.....	$27,023 00	
Perte payées dans la même période:		
Sur risques d'incendie.....	$22,000 00	
" de rivières.....	4,197 00	
" de mer.....	3,000 00	
Réfaction (avaries).....	1,000 00	
Remorquages.....	1,000 00	
Taxes.....	17,000 00	
Loyer.....	1,100 00	
Impressions, annonces, etc.....	600 00	
Salaires et commissions.....	6,000 00	
Dépenses contingentes en argent	1,700 00	
Réservé pour les risques non expirés.....	1,000 00	
Total des dépenses.....	$80,000 00	
L'actif de la compagnie est composé comme suit:		
Billets de capital.....	$200,000 00	
Primes de vie de remboursement.....	22,000 00	
Actions de banques et notes diverses.....	60,000 00	
Prêts sur hypothèques.....	20,000 00	
Billets garantis par hypothèques.....	20,000 00	
Billets à recevoir (bonnes dettes).....	2,000 00	
Meubles et installations de bureaux.....	2,000 00	
Espèces.....	10,000 00	
Total de l'actif.....	$1,000,000 00	

Ce qui précède est une copie exacte faite par moi, livres de la Compagnie.

T. J. DAVIS, Président,
A. SCOOLA, Vice-Président.
A. GLOVER, Secrétaire.

Signé sous serment pardevant moi, à la Nlle-Orléans, ce 9me jour de janvier 1875.
ALBERT DORGOUNE,
Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1875.—A l'assemblée générale des Diplômés, il a été résolu à l'unanimité, qu'un dividende de DIX pour cent sur le capital payé qui déclaré et payé à partir des billets [illegible] qu'un dividende de QUINZE pour cent, COMPTANT, sur le montant net des primes payées, tel de l'année expirée le 31 juin 1874 sera payé à dater du dixième jour du mois d'août 1875.

DIRECTEURS:

E M Davis	Jas Revid
Alonzo	M Bouvin
J Mist	Revel Hughes
Benjn Faught	J J Bates
H A Jennings	F Degaul
B Kaiser	F Degaul
J Sanders	E Bouvin
J H Cornman	E Hughes
V Hughes	J Hughes
J B Robert	F Degaul
A Meier	M Bouvin

[illegible]

ETAT DE SITUATION — DE LA — Germania National Bank DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Si désignée 1874.

ACTIF.

Billets escomptés.....		$ 400,000 00
Prêts sur nantissement.....		40,000
Bonds des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour garantir la circulation.....		300,000
Primes sur les bonds déposés.....		22,000
Billets de E. U. déposés au Trésor des E. U. pour remplacer la circulation.....		20,000
Actions en bonds divers.....		20,000
Dû par les banques et des banquiers.....		20,000
Mobilier et ustensiles.....		2,000 00
Espèces et monnaies.....		2,000 00
A voir en argent:		
Bonds des E. U. en main.....	120,000	
Comptant en caisse et.....	80,000 00	
Du dans les banques de New-York.....	80,000 71	70,000 00
Total de l'actif.....		$1,000,000 00

PASSIF.

Capital payé.....	$ 200,000
Surplus en fonds.....	10,000
Billets émis.....	200,000
Dépôts.....	1,000,000 00
Dû à des banques et à des banquiers de l'Etat.....	10,000 00
Profits et pertes non payés.....	
Dividendes non payés.....	2,000 00
Notes diverses et taxes.....	10,000 00
Profits nets pour payer un dividende de 6 p'ct pour cent (6 pour cent) sur le capital payé, semi-annuel.....	18,000 00
Total de l'actif.....	$1,000,000 00

[illegible]

ASSURANCES.

Commercial Insurance Company of New Orleans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de ses chartes, la Compagnie publie l'état suivant:

PASSIF.

[illegible]

ASSURANCES.

HUITIEME ETAT ANNUEL — DU — FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,

[illegible]

La Compagnie d'Assurance UNION,

[illegible]

Home Mutual Insurance Company DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

ASSURANCES.

BUREAUX DU Factors' and Traders' Insurance Company.

[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle — DES — Marchands de la Nlle-Orléans.

No. 104, RUE DU CANAL.

[illegible]

Louisiana Savings Bank — AND — Safe Deposit Company.

[illegible]

New Orleans Credit Fonciers Association.

[illegible]

Banque Nationale de l'Union,

[illegible]

Banque Nationale de l'Etat.

[illegible]

Banque Française.

[illegible]

The Louisiana Savings & Trust Co.

No. 120, Rue de Canal.

[illegible]